



Saint Rémy
de Maurienne

PUMPTRACK

Aucune surveillance sur les lieux.
Utilisation sous la responsabilité des usagers. Ce lieu est un bien commun, merci d'en prendre soin.
AMUSEZ VOUS ET SOYEZ PRUDENTS !

**HORAIRES
D'OUVERTURE**
9H à 21H

N° D'URGENCE
Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Général : 112

Règles de sécurité RAMPE

Conforme à la norme NF EN 14 374 mai 2019

La mini-rampe est destinée aux skateboards, BMX et leurs dérivés. Ce n'est pas une aire de jeux. Pour des raisons de sécurité, l'usage de la trottinette n'est pas recommandée. Les véhicules motorisés sont interdits. Pour votre sécurité, le port de protections (casque, genouillère, protège-poignets, etc.) est vivement recommandé.

L'utilisation de l'espace de glisse est déconseillée en pratique isolée. En cas de pluie, la pratique est interdite sur l'ensemble de la mini-rampe.

Une personne à la fois est autorisée à rouler.

Il est rappelé que cet équipement est sous la responsabilité des utilisateurs.

L'accès est réservé aux pratiquants de plus de 8 ans, sauf lors d'activités encadrées. Pour un bon fonctionnement, il est demandé aux plus grands de faire attention aux plus petits.

Gardez le lieu propre. Les tags et graffitis sont formellement interdits ; la peinture rend les surfaces de glisse très glissantes et dangereuses pour les utilisateurs.

Les surfaces de roulement et les éléments de la mini-rampe ne sont pas des aires d'attente et aucun objet ne doit y être déposé.



Règles de sécurité Pumptrack

Conforme à la norme Pumptrack AFNOR SPEC 552-113

Circuit destiné à la pratique sportive ou de loisirs, dont le revêtement permet l'utilisation d'équipements à roues et roulettes non motorisés.

L'installation n'est pas une aire de jeux. Accompagnement/surveillance des enfants par un adulte.

L'utilisation des équipements de protection individuelle appropriés (par exemple, casque, genouillères, coudières, etc.) est recommandée.

Les surfaces de roulement ne sont pas des aires d'attente. Ne pas stationner. Aucun objet ne doit être déposé sur la piste.

Modérez votre allure en fonction de la fréquentation et de la visibilité du terrain. Tenez compte des autres utilisateurs. Le pratiquant situé devant est toujours prioritaire.

Adaptez votre pratique en fonction de la météo (vent fort, pluie, gel ou neige).

Utilisez des équipements en bon état de fonctionnement.

Vérifiez l'état de la piste avant de vous élancer. Si besoin, contactez l'exploitant en cas d'anomalie détectée sur la piste.

Ayez les bons réflexes en cas d'accident :

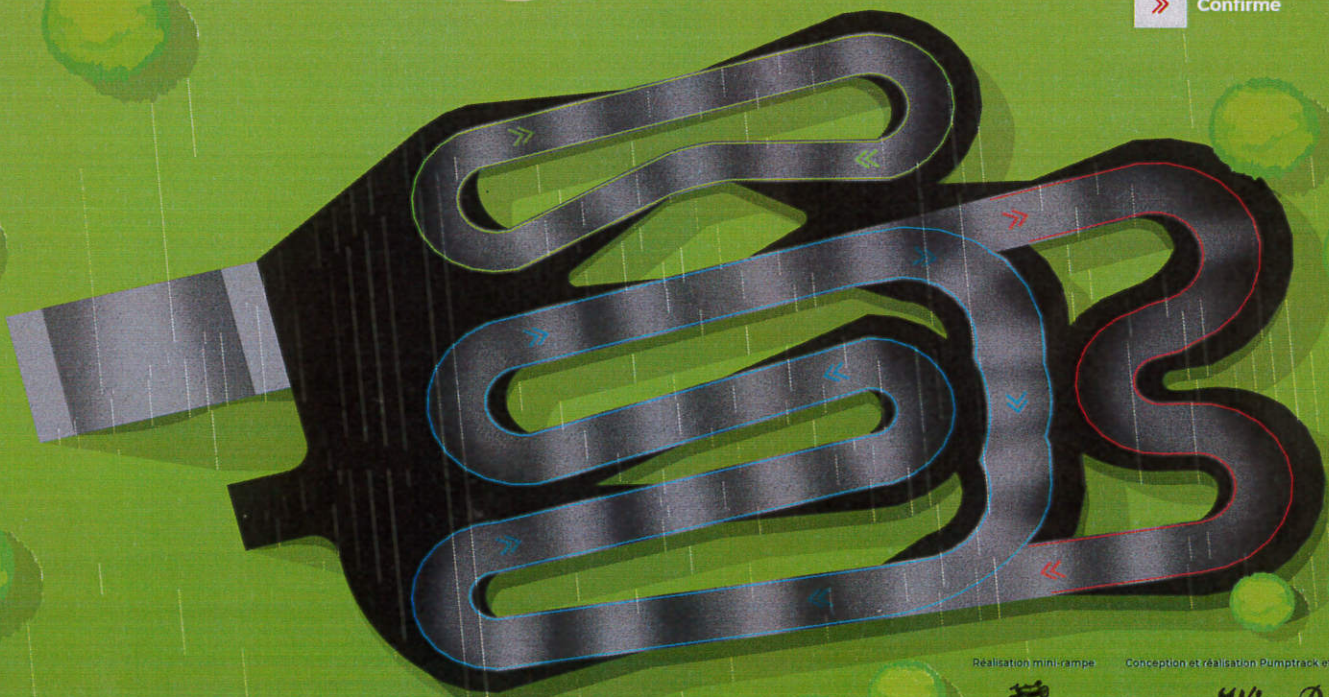
- > Sécurisez la zone
- > Prenez les informations sur le blessé
- > Composez le 112



Niveaux de difficulté

Les tracés de couleurs indiquent le niveau de la piste, adaptez votre circuit avec votre niveau.

- >>> Facile
- >>> Intermédiaire
- >>> Confirmé



Réalisation mini-rampe Conception et réalisation Pumptrack et mini-rampe



MADE BY **Wise Ride**
www.wiseride.fr

Pour l'entretien ou si des détériorations / dangers sont constatés, veuillez contacter la mairie au 04 79 83 13 70
La commune de Saint Rémy de Maurienne ainsi que Wise Ride (conception, réalisation) se déclinent de toutes responsabilités en cas d'accident.